



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

CONSOMMATION TOURISTIQUE

La fréquentation de Rhône-Alpes en 2003 (visiteur passant au moins une nuit hors de chez lui en Rhône-Alpes) était de 154 millions de nuitées.

124 millions de nuitées étaient le fait de Français, soit 80,5 % des nuitées touristiques de Rhône-Alpes, et 30 millions le fait d'étrangers.

Les 124 millions de nuitées françaises se répartissaient ainsi :

- 94,5 millions étaient le fait de Français, âgés de plus de 15 ans, venus en Rhône-Alpes pour les motifs personnels (agrément, visite de parents et amis),
- 28 millions étaient le fait d'enfants de moins de 15 ans,
- 1,5 million avait pour motif les affaires.

Les 94,5 millions de nuitées effectuées par des Français âgés de plus de 15 ans venus pour motif personnel avaient correspondu à des dépenses de 4 milliards d'euros pour leurs séjours, soit une moyenne de 41,15 € par jour.

Les dépenses moyennes par nuitée

Elles sont calculées en 2 opérations.

La première consiste à sommer les montants de dépenses poste par poste déclarés par les touristes pour leur séjour d'une part, le nombre de nuitées d'autre part (égales au nombre de nuits multiplié par le nombre de personnes du séjour, âgées de plus de 15 ans).

Le second calcul consiste à diviser la somme de chaque poste de dépense par le nombre de nuitées. C'est cette dépense moyenne par nuitée qui figure dans les tableaux ci-après, intitulés "Dépenses moyennes par nuitée (en €)".

Les dépenses moyennes sur l'ensemble des nuitées

Elles représentent les dépenses réalisées poste par poste ramenées à la totalité des nuitées réalisées dans la destination au cours de la période, qu'elles aient fait l'objet, ou non, de la dépense.

Avertissement

Les chiffres ci-après sont énoncés 2 chiffres après la virgule afin d'éviter tout "cumul d'arrondis". Cependant le lecteur devra raisonnablement les interpréter à l'échelle des unités (valeur absolue).

DÉFINITION ET CONTENU DES POSTES DE DÉPENSES

Les formules tout compris : que l'on peut également appeler « produits packagés » comprennent généralement l'hébergement et/ou le transport et/ou les activités et/ou la restauration. Etant donnée la multiplicité des « formules » vendues, il a été décidé de retenir les produits comportant un minimum de 2 prestations (généralement l'hébergement associé à une autre prestation).

Les trajets aller et retour : le déplacement de son lieu de résidence habituel jusqu'au lieu de villégiature. Attention : ces sommes ne correspondent qu'en partie à des dépenses effectuées en Rhône-Alpes.

Les déplacements : pérégrinations à l'intérieur de la région.

L'hébergement : marchand s'il donne lieu à une transaction commerciale (hôtels, location, campings...), non marchand si la nuitée a lieu en résidence secondaire ou chez parents et amis.

La restauration : le repas est pris à l'extérieur dans un restaurant. Les montants indiqués sont une moyenne journalière, ils peuvent comprendre 1 ou 2 repas par jour.

Les courses alimentaires : restauration à domicile.

Les activités de loisirs : derrière ce terme générique se cachent par ordre décroissant d'importance, les visites de ville, d'un musée, d'un monument, d'un site naturel ou la baignade, le marché, la brocante...

Le forfait de ski : dépense effectuée auprès des remontées mécaniques pour la pratique du ski alpin.

La location de ski : somme allouée à la location du matériel (bâtons, ski...).

La leçon de ski : somme allouée au moniteur de ski.

Les activités sportives (matériel) : comprend les achats nécessaires à la pratique d'une activité comme l'achat de vêtements ou les chaussures de sport.

Les prestations d'encadrement (hors ski) : par un professionnel. Ils recourent des professions telles que guide de haute montagne, accompagnateur de moyenne montagne, professeur de tennis ou de golf.

Les équipements sportifs ou de loisirs sur place, autre que pour une activité liée au ski : représentent essentiellement la location de matériel nécessaire à la pratique d'une activité ; on peut citer à titre illustratif la location d'un canoë-kayak dans les Gorges de l'Ardèche, d'un baudrier pour l'alpinisme à Chamonix, d'un VTT dans le Vercors...

Les biens de consommation : il s'agit principalement de produits régionaux, de magazines, de journaux et de souvenirs.

Les achats de services : ce sont les dépenses effectuées chez le coiffeur, le médecin, le garagiste...

DÉPENSES MOYENNES PAR SAISON

Dépenses moyennes rapportées à toute la population touristique donc à l'ensemble des nuitées	Hiver : décembre à avril (en euros)	Printemps : mai à juin (en euros)	Été : juillet à septembre (en euros)	Automne : octobre à novembre (en euros)	Année (en euros)
Formule tout compris	7,57	6,30	2,17	-	4,70
Trojets aller-retour	6,82	8,00	4,28	6,70	5,82
Déplacements (à l'intérieur de RA)	*	1,40	1,14	0,80	1,00
Hébergement	5,72	4,40	6,15	2,30	5,56
Restauration	4,22	3,80	3,43	3,30	3,78
Courses alimentaires	4,10	3,60	4,79	3,00	4,26
Activités de loisirs	3,27	2,60	2,34	1,70	2,61
Forfait de ski	7,61	-	-	-	3,04
Location de ski	3,26	-	-	-	1,28
Leçon de ski	0,69	-	-	-	0,27
Activités sportives (matériel)	0,04	-	0,13	-	0,08
Prestations d'encadrement	0,36	-	0,16	-	0,21
Équipements sportifs ou de loisirs	2,53	1,10	1,21	1,60	1,77
Biens de consommation	5,08	5,30	4,87	5,60	5,04
Services	1,58	1,40	1,92	1,80	1,73
Dépense moyenne (arrondie)	53,09	38,06	33,17	28,42	41,15

Source : TN SOFRES - Enquête Dépenses des Français - Traitement : Observatoire du Tourisme Rhône-Alpes

* Résultat non communiqué en raison de la faiblesse des effectifs.

DÉPENSES MOYENNES PAR ESPACE SUR L'ANNÉE

Dépenses moyennes rapportées à toute la population touristique donc à l'ensemble des nuitées	Montagne (en euros)	Campagne (en euros)	Ville (en euros)	Lac (en euros)
Formule tout compris	6,64	1,60	*	3,61
Trajets aller-retour	5,28	4,85	8,43	4,39
Déplacements (à l'intérieur de RA)	0,93	0,92	1,26	1,22
Hébergement	6,80	3,16	4,38	5,94
Restauration	4,04	2,23	4,37	3,32
Courses alimentaires	4,72	3,46	3,24	3,77
Activités de loisirs	3,15	1,48	2,10	3,30
Forfait de ski	4,73	*	0,64	*
Location de ski	1,98	-	0,39	*
Leçon de ski	0,41	-	*	*
Activités sportives (matériel)	0,09	*	*	*
Prestations d'encadrement	0,30	*	*	*
Equipements sportifs ou de loisirs	1,99	0,80	2,01	1,37
Biens de consommation	5,00	4,28	5,97	4,86
Services	1,76	1,28	2,20	1,75
Total	47,82	24,20	36,77	34,85

Source : TN SOFRES - Enquête Dépenses des Français 2003 - Traitement : Observatoire du Tourisme Rhône-Alpes

* Résultat non communiqué en raison de la faiblesse des effectifs.

ZOOM SUR LA CONSOMMATION TOURISTIQUE EN MONTAGNE SUIVANT LES SAISONS

En euros	Hiver	Eté
Formule tout compris	10,20	2,68
Trajets aller-retour	6,29	4,06
Déplacements (à l'intérieur de RA)	0,63	1,13
Hébergement	7,10	7,16
Restauration	4,48	3,61
Courses alimentaires	4,49	5,36
Activités de loisirs	4,08	2,68
Forfait de ski	10,48	
Location de ski	4,46	
Leçon de ski	0,94	
Prestations d'encadrement		0,21
Equipements sportifs ou de loisirs	2,75	1,35
Biens de consommation	5,00	4,84
Services	1,81	1,73
Total	63,22	34,98

Source : TN SOFRES - Enquête Dépenses des Français 2003 - Traitement : Observatoire du Tourisme Rhône-Alpes

* Résultat non communiqué en raison de la faiblesse des effectifs. ??????

EMPLOIS TOURISTIQUES

Code NAF 700	Nb d'ét. 2005	Evolution	Salariés 2005	Evolution
551A Hôtels touristiques avec restaurant	4 227	-5%	20 744	-1%
551C Hôtels touristiques sans restaurant	852	-2%	2 675	1%
551E Autres hôtels	197	-1%	325	-8%
552A Auberges de jeunesse et refuges	42	-16%	121	-8%
552C Exploitations de terrain de camping	358	-1%	474	0%
552E Autre hébergement touristique	1 390	-2%	8 079	-3%
553A Restauration de type traditionnel	14 207	0%	35 266	2%
553B Restauration de type rapide	2 598	2%	9 399	4%
554A Café tabacs	420	-8%	479	-6%
554B Débits de boisson	2 125	0%	2 594	1%
602C Téléphériques remontées mécaniques	206	1%	11 580	+3%
633Z Agences de voyage	1 709	-1%	5 425	1%
930K Activités thermales	39	5%	338	5%
Total Rhône-Alpes	14 684	-1%	107 748	1%

Source : UNEDIC / ASSEDIC - Emplois au 31 décembre.

Les emplois touristiques se partagent entre hommes (51 %) et femmes (49 %) à part quasi égale.

Pour plus de renseignements, consulter notre étude complète :

[www.crt-mitra.com/publications/cahier n°9](http://www.crt-mitra.com/publications/cahier_n°9).

AVERTISSEMENT

La division 55 vise le classement des unités exerçant les activités d'hébergement, de restauration ou de fourniture de boissons hors du domicile des clients.

Il y a emboîtement des activités de la division 55 au sens où la fourniture des boissons est une activité qui peut être distincte aussi bien qu'intégrée dans la restauration (fourniture de repas, avec boissons) ; de même, la restauration est une activité spécifique, mais qui peut être incluse implicitement dans l'hébergement.

Les unités qui relèvent des deux premiers groupes de la division 55 offrent au moins l'hébergement : cela va des hôtels, pouvant offrir des services variés, aux terrains de camping en passant par les refuges.

Les unités qui relèvent de la restauration (troisième groupe) offrent tous les types de repas, depuis les restaurants traditionnels jusqu'aux lieux de restauration rapide, en offrant notamment la possibilité de consommer sur place avec un minimum d'installations permanentes.

Les débits de boissons, alcoolisées ou non, offrent nécessairement la possibilité de consommer sur place. Sinon, il s'agit de commerce de boissons. Ils associent parfois des activités récréatives (musique, spectacle, danse) et des consommations sous un paiement unique. Mais il convient, autant que possible, de considérer qu'il s'agit d'activités séparées.

TAXE DE SÉJOUR : PRODUIT

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Nb* 2003	34	95	61	54	15	5	65	61	390
Nb* 2004	37	81	65	53	16	6	72	62	392
Evolution	8,8	-14,7	6,6	-1,9	6,7	20,0	10,8	1,6	0,5
Taxe 2003 en €	301 415	1 045 884	511 499	1 713 732	105 723	1 329 479	11 489 932	5 572 923	22 070 587
Taxe 2004 en €	428 958	1 097 704	658 265	1 873 094	111 152	1 434 128	12 231 272	6 091 162	23 925 735
Evolution	42,3	5,0	28,7	9,3	5,1	7,9	6,5	9,3	8,4

Source : DGCL - Traitement : Cartedhote.net.2005.

* Nb : Nombre de communes percevant la taxe de séjour.

RECETTES TTC DES REMONTÉES MÉCANIQUES

En K€	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Evolution hiver 2006/ hiver 2005
Savoie	416 577	434 883	441 500	454 042	3%
Haute-Savoie	202 022	207 857	216 403	229 687	6%
Isère	91 206	94 106	95 712	95 157	-1%
Ain	3 762	3 911	4 077	5 348	31%
Drôme	733	835	883	1 016	15%
Loire et Ardèche	1 147	759	833	1 086	30%
Total Rhône-Alpes	715 447	742 351	759 408	789 336	4%
Total France	930 300	970 100	981 200	1 040 000	6%
Poids	77%	77%	77%	76%	
Rhône-Alpes / France					

Source : SNTF/ Exploitants - 2006

Les données « chiffres d'affaires » des remontées mécaniques sont les recettes brutes TTC collectées en fin de saison et nous ont été aimablement communiquées par le Syndicat National des Téléphériques de France à partir de l'enquête menée auprès des exploitants des remontées mécaniques.

SKI DE FOND : MONTANT DES REDEVANCES

Départements	2004-2005	2005-2006	Evolution
Haute-Savoie	1 632	1 629	0%
Savoie	1 508	1 426	-5%
Isère	1 214	1 306	4%
Drôme	176	187	6%
Ain	513	626	22%
Loire	126	153	21%
Ardèche	19	34	80%
Rhône-Alpes	5 188	5 361	3%
France	9 664	10 341	7%

Source : DEATM / Associations départementales et interdépartementales de promotion de ski de fond

CASINOS : PRODUIT BRUT DES JEUX (en euros)

Clt / France	Casinos	Boule Et 23	Roulette Française	Black Jack	Stud Poker	Roulette Anglaise	P.B.J. 2004-2005	Evolution N / N-1
2	Charbonnières	699 864	824 976	291 245	420 610	262 747	71 237 385	-1,5%
10	Divonne*	188 228	3 269 958	1 395 265	408 825	670 700	44 550 991	-11,6%
13	Lyon	557 668	0	475 160	159 660	542 265	40 725 700	-5,0%
15	Annemasse	0	-50 871	379 848	130 215	387 147	33 715 534	0,1%
18	Evian	0	942 665	289 284	36 025	619 495	29 605 052	-4,8%
20	Montrond-les-Bains	198 969	0	28 481	45 648	102 750	27 751 333	-1,8%
24	Aix-Grand Cercle	170 000	44 713	202 401	126 828	107 113	25 822 295	0,7%
27	St-Martin-d'Uriage	327 319	0	142 082	146 207	362 220	25 510 246	1,4%
52	Anancy	119 082	0	138 465	0	148 995	16 592 759	-3,0%
61	St-Galmier	77 603	0	20 668	40 706	27 438	14 037 796	-4,1%
68	Vals-les-Bains	63 803	0	33 306	0	17 508	12 914 165	13,3%
81	St-Julien-en-Genevois	52 781	3 669	219 999	100 405	356 576	10 591 899	31,2%
90	Chamonix	0	518 275	372 213	26 470	299 575	8 978 169	-13,6%
110	Challes-les-Eaux	33 511	0	0	0	0	7 191 655	-1,5%
127	Allevard	34 921	0	17 708	7 335	15 641	6 140 004	10,1%
130	Megève	31 795	0	413 805	108 070	186 695	5 867 766	-7,3%
143	St-Gervais	33 378	0	29 789	50 290	34 880	4 886 049	29,7%
155	Aix-Nouveau Casino	21 172	0	0	0	0	4 191 640	-1,8%
164	Hauteville-Lompnes	35 097	0	3 001	6 431	21 571	3 337 508	66,0%
166	Brides-les-Bains	42 197	0	11 367	0	41 250	3 248 935	6,1%
171	Villard-de-Lans	33 646	0	13 598	0	5 017	3 084 811	26,1%
	Rhône-Alpes	2 721 034	5 553 385	4 477 685	1 813 725	4 209 583	399 981 692	-1,4%

Source : Ministère de l'Intérieur 2006 - Traitement ORT / MITRA

* Divonne : Punto Banco : 60 811.

Rhône-Alpes représente 15 % du P.B.J. 2004/2005 en France.